

Les Gros Mots de la politique : nuances sémantiques, violence symbolique et influence *praxématique*

Ala Eddine BAKHOUC

Université de Paris 13

LDC (Laboratoire de Recherche Langues, Discours et Cultures),

Jendouba (Tunisie)

abakhouch@yahoo.fr

REZUMAT: Cuvintele vulgare din politică: nuanțe semantice, violență simbolică și influență *praxematică*

Dacă ținem cont de abundența și de diversitatea lucrărilor din domeniul Științelor limbajului care încearcă să clarifice modul de funcționare a fenomenelor de violență verbală, desemnate prin termenii de *insultă*, *injurie*, *ultraj* și *invectivă*, vom admite fără îndoială cu ușurință faptul că însăși noțiunea de „cuvinte vulgare” are mai multe înțelesuri. Paralel cu definirea și măsurarea violenței limbajului în schimburile conversaționale de zi cu zi, care sunt delicate, explicarea procesului extins în domeniul politic, este la fel de sensibilă. Contribuția noastră își propune să arate că *patosul negativ*, cu evantaiul său de instrumente lingvistice, poate fi considerat ca o trăsătură inerentă, o dimensiune consubstanțială a limbii, a discursurilor și, mai ales, a discursurilor politice (de acum înainte, DP). Abordat din acest punct de vedere, acest articol își propune să studieze o anumită formă de interacțiuni, care este violența verbală, pornind de la un corpus constituit din eșantioane de transcriere ale unor discursuri și conversații politice, extrase din *Baza de date de discursuri politice* a lui Jean Véronis. Această lucrare se concentrează, prin distincția lingvistică a acestor fapte, asupra observabilității empirice a fenomenului prin căutarea unei integrări coerente a perspectivelor lexicală, discursivă, semantică și semiotică. Viniete clinice susțin o parte a analizei noastre. Ipoteze teoretico-clinice au apărut. În special, se pare că:

- violența discursivă aplicată, care apare aici și acum, este pentru subiectul politic (de aici înainte, SP) o apărare împotriva violenței pe care a trăit-o deja;
- considerarea acesteia drept „cuvinte vulgare” face din ea un mod verbal specific de dezacord, apărut din strategii de conversație, poziții sociale sau conjuncturi istorice;
- cuvântul, ca act de limbaj, este puternic impregnat de descalificare, dispreț sau chiar amenințare.

Investigația noastră se concentrează asupra unei abordări distinctive care să facă din „cuvântul vulgar”, pornind de la *zarvă* și *scandal* la schimburile de insulte și uneori de lovituri, un fapt praxeologic localizabil, o modalitate discursivă și politică ireductibilă la alte modalități.

CUVINTE-CHEIE: *cuvinte vulgare, patos negativ, violență discursiv, strategii de conversație, politică*



ABSTRACT: Swear words Policy: semantic nuances, symbolic violence and praxeological influences

Considering the abundance and diversity of work in the field of Language Sciences, strive to clarify the operation of the phenomena of verbal abuse, designated by the insult words, curse, contempt and invective, it probably easily admit that the notion of “*big words*” has many meanings. Parallel to the definition and measurement of language violence in everyday conversational exchanges uses that are sensitive, explaining the process and updated in the political field, is equally important. Our contribution aims to show that the negative pathos, with its range of language tools, can be considered as an inherent trait, a consubstantial with the language dimension, speeches, and more particularly, political speeches (henceforth DP). Approached from this perspective, this article aims to study a particular form of interaction that is verbal abuse, from a corpus of sample transcripts of speeches and political conversations, drawn from the database speech of Jean Véronis. This work focuses on, through the linguistic distinction of these facts, the empirical observability of the phenomenon by looking for a coherent integration of lexical perspective, discursive, semantics and semiotics. Clinical vignettes support part of our analysis. Theoretical and clinical hypotheses have emerged. In particular, it appears that:

- acted the discursive violence, which appears in the here and now is the political subject (henceforth SP) defense against violence that has already experienced;
- treatment of “*bad words*” transforms it into a specific mode of disagreement, from strategies interlocution, social positions or historical circumstances;
- speech, as acts of language, is strongly influenced by disqualification, contempt or threat.

Our investigation focuses a specifying approach to make “*dirty word*” hence the ruckus and affray to trade insults and sometimes blow, a fact *praxeological* localizable, discursive and political mode irreducible to others.

KEYWORDS: *big words, negative pathos, discursive violence, speech strategies, policy*



RÉSUMÉ

Si l'on considère l'abondance et la diversité des travaux qui, dans le champ des Sciences du Langage, tâchent d'éclaircir le fonctionnement des phénomènes de la violence verbale, désignés par les termes d'*insulte*, d'*injure*, d'*outrage* et d'*invective*, on admettra sans doute aisément que la notion même

de « gros mot » est polysémique. Parallèlement à la définition et à la mesure de la violence langagière des échanges dans les usages conversationnels quotidiens qui sont délicates, l'explication du processus, ainsi mis à jour dans le champ politique, l'est tout autant. Notre contribution se propose de montrer que le *pathos négatif*, avec son éventail d'instruments langagiers, peut être considéré comme un trait inhérent, une dimension consubstantielle à la langue, aux discours et, plus particulièrement, aux discours politiques (désormais DP). Appréhendé selon ce point de vue, cet article vise à étudier une forme particulière d'interactions qu'est la violence verbale, à partir d'un corpus constitué d'échantillons de transcriptions de discours et de conversations politiques, puisés dans la *Base de données des discours politiques* de Jean Véronis. Ce travail se focalise, à travers la distinction linguistique de ces faits, sur l'observabilité empirique du phénomène par la recherche d'une intégration cohérente des perspectives lexicologique, discursive, sémantique et sémiotique. Des vignettes cliniques soutiennent une partie de notre analyse. Des hypothèses théorico-cliniques ont émergé. Il ressort notamment que :

- la violence discursive agie, qui apparaît dans l'ici et le maintenant, est pour le sujet politique (dorénavant SP) une défense contre une violence qu'il a déjà vécue ;
- le traitement des « gros mots » en fait un mode verbal spécifique de désaccord, issu de stratégies d'interlocution, de positions sociales ou de conjonctures historiques ;
- la parole, en tant qu'actes de langage, est fortement empreinte de disqualification, d'outrage, voire de menace.

Notre investigation privilégie une démarche *spécifiante* visant à faire du « gros mot », partant du *chahut* et de rixe aux échanges d'insultes et parfois de coups, un fait praxéologique localisable, une modalité discursive et politique irréductible à d'autres.

MOTS-CLÉS : *gros mots, pathos négatif, violence discursive, stratégies d'interlocution, politique*



Introduction



A NOTION DE VIOLENCE VERBALE constitue un large champ investi par différentes recherches linguistiques. Provoqués par les émotions que nous vivons, les gros mots, les insultes et les jurons font partie intégrante de notre quotidien.

La violence verbale emprunte ainsi, différentes formes et opère inégalement, selon les contextes et les pratiques sociales.

Il va sans dire que les DP, en dépit de leur but commun de provoquer une adhésion maximale à leurs idéologies, sont divergents. Par ailleurs, une des caractéristiques fondamentale de ce type de discours est « *le recours aux effets pathémiques* » (Charaudeau, 2008 : 57). Cette contribution vient corroborer cette perspective en visant, d'une part, à cerner, dans sa plus

grande complexité, le concept de *gros mots* et, d'autre part, à identifier et à comprendre davantage les mécanismes sémantiques, à l'œuvre dans sa production.

Partant d'une conception théorique de ce concept, d'une analyse de ces fondements sémantico-conceptuels et de l'examen de ces différentes réalisations linguistiques, nous essayons d'appréhender les processus de « montée en tension », analysables d'un point de vue interactionnel et *praxématique*.

Pour ce faire, nous structurons cet article de la façon suivante nous présenterons, au préalable, une synthèse de notre approche théorique et méthodologique. Ensuite, nous passerons en revue, de façon synthétique, les marques de la violence verbale, relevées dans notre corpus. Nous mettrons en valeur, dans la partie *clausulaire*, la dynamique interactionnelle inhérente à l'*indicible* politique.

1. Quelques préalables

Les jurons, comme les insultes, sont une composante essentielle de notre langue, et plus encore, de notre société. Ces invectives transgressent ce qu'il y a de plus sacré ou de symboliquement forts par le détournement de mots.

1.1. La force taboue de la langue

La langue a ce délicat pouvoir d'éclaircir les idées, d'affiner notre pensée mais aussi, parfois, d'*occulter* la réalité, voire de la *travestir*. Il est des moments plus que d'autres où les mots que l'on emploie ont toute leur importance.

Les jurons, expressions brèves dont on se sert souvent pour conférer une intensité particulière à un propos, visent à exprimer ce qu'on ressent face à une situation donnée, à manifester la colère, l'indignation ou la surprise. Il y a, ainsi, une différence fondamentale à établir entre les interdictions linguistiques et le caractère de ces interdictions linguistiques. La langue s'avère la condition inhérente de l'existence de la société et, en même temps, une manifestation *psycho-sociologique* principale et nécessaire de la communication interhumaine. Sur ce plan, apparaît pour le linguiste le problème de l'établissement de la nature et des limites entre le *tabou* et l'*euphémisme*.

Le terme *tabou* est couramment utilisé pour désigner tout interdit portant sur un acte de parole, un fait ou son évocation, sans être limité au domaine religieux ou spirituel. Il conserve, par ailleurs, la notion, atténuée voire ironique, d'une violation de quelque chose (de sacré). Ce qui nous semble particulièrement pertinent pour notre approche, c'est que ce phé-

nomène a, comme on le sait, une portée bien plus grande que celle de l'*euphémisme*. Celui-ci se limite exclusivement aux phénomènes purement linguistiques, tandis que le *tabou* a trait à d'autres manifestations de la vie individuelle et sociale (les gestes, les comportements verbo-langagiers).

On remarque, ainsi une certaine prudence, souvent justifiée mais parfois discutable, de considérer les interdictions linguistiques comme préalablement ancrées dans le système de la langue ; ce n'est que leur motivation sociale qui change. Et avec le déplacement et le changement de la motivation sociale mentionnée ci-dessus, la sphère sémantique du mot *tabou* s'élargit. Nous optons, dans le cadre de cette analyse, pour la définition du concept développée par Reimann (1989 : 421) « *les tabous sont des sous-entendus bien compris qui assurent une importante fonction pragmatico-sociale en fixant des règles de comportement et des frontières lexicologiques, en reconnaissant une présence d'autorité, et, finalement, en établissant un certain corpus de normes sociales.* »

Il faudrait, par conséquent, introduire le concept de *discours sur le tabou*, ce qui signifie qu'on a tout intérêt à parler d'actions, d'objets ou de sujets *sans tabou*, mais en respectant certaines règles, notamment en s'efforçant de ne pas, encore une fois, transgresser le *tabou* par le discours. L'emploi d'euphémismes n'est pas la seule façon de s'exprimer à ce propos, excepté la possibilité de se retirer de la conversation (couper la communication, se mettre à l'écart), les locuteurs disposent, *a posteriori*, de plusieurs moyens pour pallier de pareilles situations : en parler en disant « *il vaut mieux ne pas en parler* ». À l'intérieur de ce cadre de référence, il importe que les locuteurs déploient des *stratégies d'interlocution nuancée* (Desmons & Paveau, 2008).

Il est de convenance de regrouper les causes de l'*interdiction* linguistique à quatre ensembles :

- bienséance, décence et pudeur ;
- croyances religieuses, peur et superstition ;
- délicatesse, gentillesse, compassion et pitié ;
- prudence, prévoyance, mégalomanie, habileté et intérêt.

Essayer d'y voir un peu plus clair, d'établir, en quelque sorte, une typologie des typologies des tabous, nous a semblé une tâche utile, propre à faire progresser les connaissances relatives à l'activité de classement et un préalable incontournable à l'élaboration et à l'adoption d'une typologie fine et cohérente qui tienne compte de tous les éléments intéressants qui figurent dans l'une ou l'autre.

Ainsi, nous recensons ci-après les types de tabous les plus pertinents :

- par *objet*, affectant des choses, des institutions et des personnes ;
- par *action*, concernant certains actes, ce type est accompagné de sous-catégories ;
- par *communication*, concernant certains sujets discursifs ;

- par *mot*, affectant une certaine partie du vocabulaire (altérations de voyelles, calques, etc.) ;
- par *figures de style* (euphémismes, extensions de sens, *captatio benevolentiae*, antiphrases, tabous de pensée (imaginaires) et tabous d'émotion (sentiments)).

Reste à préciser que la langue française n'ose pas franchir le pas et manipuler, par conséquent, le mot *tabou* lui-même. Ainsi l'action de le briser sera-t-elle considérée comme une *détabufication*. Les recherches les plus récentes sur le *tabou* partent des travaux de Havers (1946). Tout en procédant à des questionnements et en détaillant les spécificités syntactico-sémantiques du discours indirect, Geneviève (2004) met, pour sa part, l'accent sur les moyens linguistiques permettant de mettre en évidence un ensemble de dissimulations discursives stratégiques, le plus courant étant le recours métaphorique à côté de stratégies comme l'euphémisme, le vocabulaire d'expert, la mise en exergue, la citation ou l'attribution de rôle, etc.

Il va de soi que la réalité est tout autre et l'observation méticuleuse des discours révèle nombreux cas où une communication souhaitable s'avère impossible. Pendant des siècles, ce débat était purement théorique. Il ne l'est plus aujourd'hui. Les linguistes-interprétants peuvent, en effet, orienter leurs recherches vers un même point de jonction.

Contentons-nous donc de dire, à ce niveau de l'analyse, que le *tabou* sert à désigner une variété infinie d'interdits allant des domaines réputés religieux à ceux profanes ou tout au moins tenus pour tels dans la pensée européennes du XXI^e siècle, comme le domaine politique.

1.2. La vulgarité, élément du langage politique

Il est incontestable que la vulgarité envahit la sphère politique et y est devenue, par conséquent, une manière pour se démarquer. Ne serait-elle pas, ainsi, l'expression de la *facilité* quand on ne sait pas communiquer autrement ?

La *vulgarité violente* apparaît donc plus accessible, plus compréhensible, plus intelligible pour l'autre, « l'autre » étant l'auditeur, le spectateur, l'électeur. Elle devient, de ce fait, un élément de communication à part entière, une façon de faire parler de soi. À force d'apporter des nuances sémantiques, elle devient l'expression de la *violence à l'état pur*. *Violenter* l'autre étant, certes, l'effet désiré et recherché. Construire non, détruire oui.

Le DP regorge d'expressions orales ressenties comme *basses*, prononcées non par négligence, mais en toute connaissance de cause, dans le but de choquer l'entourage et de s'affirmer. Qualifier une personne ou son comporte-

ment de *vulgaire* est, à raison le plus souvent, suspect d'ethnocentrisme. La *vulgarité* est toujours celle de l'autre, dont les mœurs heurtent nos propres critères. Pour la plupart, *vulgaire* est synonyme de *grossier* ; pour les plus élitistes, il est synonyme de *populaire*. Aux yeux de ceux qui croient la détecter chez d'autres, la *vulgarité* apparaît comme une faute de *goût*, tantôt occasionnelle, tantôt inhérente à une catégorie sociale, qui consiste, d'une manière ou d'une autre, à mélanger ce qui ne devrait pas l'être, à transgresser de façon *inopportune* des frontières qu'il n'est pas convenable de franchir, comme un *comportement* qui ne sied pas au contexte ou à la fonction de celui ou de celle qui l'adopte.

Tout ethnocentrisme ou moralisme *obtus* et mis à part, c'est bien par là que les politiciens indisposent, puisqu'ils mélangent *allègrement* les genres : la vie privée et la vie publique, les conquêtes électorales et celles féminines, le prestige du Responsable politique et ses propres affaires. Si l'on trouve parfois les propos d'un politicien *vulgaires*, ce n'est donc pas pour son comportement, en lui-même, mais, à plus forte raison, parce que ce comportement est, dans une certaine mesure, *déplacé* aussi bien au regard de sa position que de sa fonction, et qu'il dénature par-là-même l'exercice de l'activité politique.

La vulgarité, fréquemment utilisée par les politiciens, semble vraisemblablement être le corollaire spectaculaire d'un mode de gouvernement auquel elle est structurellement analogue : *la tyrannie*, au sens où l'entendait Butler (2004). En effet, « *La tyrannie consiste en un désir de domination, universel et hors de son ordre* », explique la philosophe féministe. Elle cherche à avoir, par une voie, ce qu'on ne peut avoir que par une autre. En l'occurrence, le pouvoir politique par le pouvoir médiatique ou, inversement, le pouvoir médiatique par le pouvoir politique.

C'est aussi le cas de l'allégeance de l'autre, corps et âme, par la force de l'argent, du prestige ou du pouvoir. *L'inconvénient* dans la sphère politique s'avère manifestement « vouloir régner partout » en se focalisant sur la confusion des registres au bénéfice de son propre *ego* : « [...] *je suis autoritaire donc on doit me craindre, je suis fort donc on doit m'aimer, je suis...* » (Desmarchel, 2003). Les points de suspension révèlent, chez le politicien, l'existence d'un « je suis » sans limite, le principe même d'une certaine *tyrannie*. Lardellier (2003) décrit, de façon approfondie, le DP, la vulgarité y est, selon lui, la face imaginaire d'une tyrannie et cette dernière est la face fonctionnelle de sa vulgarité.

Si le DP peut croître chaque jour en tyrannie et en vulgarité, se maintenir et revenir au pouvoir en dépit de toute réprobation, ce n'est pas tant parce qu'il manipulerait les neurones *déficients* d'admirateurs atones et

hypnotisés. Mais, en symbiose avec lui, une bonne partie de son électorat l'encourage activement.

Il existe en effet une sorte de *vulgarité triviale* de certaines *élites* qui, sans atteindre les vertigineux sommets politiques, n'en est pas moins funeste et exaspérante. Et les questions auxquelles il convient de répondre seraient : pour exprimer le peuple, faut-il mal parler ? Pour rallier le *vulgus* (foule en latin), devra-t-on vraiment être vulgaire ?

À force de vouloir déconsidérer l'*Autre*, celui qui est inférieur, en le cantonnant dans une communication vulgaire pour rendre le message politique « intellectuellement accessible », le risque devient certainement de ne plus produire des phrases, mais des sons voire des *ponctuants*.

1.3. Jurologie politique et ponctuants désémantisés

Notre contribution se situe à l'intersection des recherches sur les marqueurs de discours d'un côté et l'hétérogénéité énonciative d'un autre côté. Nous ferons l'hypothèse que les jurons comme « putain, merde, mince, etc. » représentent un type spécifique de marqueur de discours. Il s'agit, dans ce cas, de formes plurifonctionnelles, à mi-chemin entre la fonction émotive et la fonction *praxématique* du langage ; une de leurs fonctions étant de modaliser les discours rapportés en style direct¹. Généralement accompagnés d'autres signes de démarcation comme les *verba dicendi*, ils apparaissent, notamment, dans nombreuses séquences discursives.

À l'heure où le discours gouvernemental semble avoir peu de prise sur le réel de sorte que l'on assiste à une *éclosion* de tension et de violence sociales, on peut se demander si le *verbe politique* est toujours susceptible de *se faire chair* en diffusant son discours dans l'espace public. Ce *scepticisme* émane, aussi, de la fébrilité langagière² des acteurs politiques. En effet, on entend des propos, sur la scène politique, qui avec une apparente spontanéité, mais surtout un goût marqué pour l'hyperbole et l'invective, transgressent les normes habituelles du surmoi démocratique.

Nombreux sont les exemples qui illustrent parfaitement ce fait. Martine Aubry se laisse aller à une comparaison, pour le moins *audacieuse*, en rapprochant Nicolas Sarkozy et Bernard Madoff ; Ségolène Royal, renchérissait, arguant que, de par son attitude, le Président l'avait « *bien cherché* ». Il est à rappeler, aussi, qu'Eva Joly était élégamment dépeinte comme une « *vieille éthique* » par Jean-Vincent Placé. L'hebdomadaire *Marianne* qualifiait le Président de la République française de « *voyou* » et, dans la foulée, Edwyn Plenel y allait de son oxymore, « *délinquant constitutionnel* ».

Plus récemment, à l'Assemblée nationale, une députée socialiste jugeait que le ministre français du travail était « *menteur par nature* », celui-ci répli-

quait en filant la comparaison avec le fascisme par le terme « *collabo* ». Puis, on apprenait que Jean-Luc Mélenchon traitait, dans un documentaire, le journaliste David Pujadas de « *larbin* » et de « *salaud* ». Plus encore, Ségolène Royal, pour sa part, n'hésite pas à comparer le vote sur les retraites à un « *système tyrannique* ».

La prise de parole serait, ainsi, réduite à un simple *stimulus* autocentré puisqu'on n'a plus affaire à des jurons qu'à de véritables injures³. Plus communément, on parlera de *gros mot*, manière de rappeler que tout juron est en rapport étroit avec l'obscène. Autrement dit, avec un *plaisir régressif* consistant à employer un langage dégradé, glissant du sens figuré des lexiques au sens propre. À force d'excès, ce procédé rabaisse et corrompt, par-là même, la prise de parole politique. À l'instar de Marine Le Pen (2011) qui invectivait ses ennemis politiques en les traitant de « *soûlards* », de « *bâtards* » et de « *cafards* », certains acteurs politiques usent volontiers d'une parole impulsive et imprécatore : les vocables « *facho* », « *minables* » et « *autres salauds* » qu'on lit dans la presse, voire que l'on entend sur les bancs de l'Assemblée, tendent, par ricochet, à rendre l'adversaire illégitime.

Partant de ces observables, on considèrera l'injure comme *ad hominem*, le juron, lui, est plutôt *ad personam* ; le discours qui s'y rapporte se veut annihilant et le politicien semble insinuer : « *je n'ai que mépris pour vous, je n'ai rien à vous dire, vous n'existez pas...* ». Quels motifs, quelles passions servent de base à ces propos de plus en plus courants où le défoulement l'emporte sur le dire ? S'agit-il d'un degré supplémentaire dans le relâchement de l'expression politique auquel on assiste depuis quelque temps ? S'agit-il, chez certains, d'un retour du refoulé de ces outrances verbales qui se fondent sur des arguments plus que sur la raison ? Alain Badiou (1987) avait créé une polémique en revendiquant le droit à *l'injure politique* ; il avait comparé, en ce sens, les socialistes entrés dans le gouvernement à des « *rats* ». S'agit-il, ici, d'un réflexe langagier *typique* qui cherche à réduire les adversaires politiques au silence et se complaît dans la défiance généralisée envers toute forme d'argumentation ?

En s'adressant plus à l'émotion qu'à la raison, le recours aux gros mots pré-suppose, à notre avis, un registre de langue *à la marge*. Décrétés *infréquentables*, ils constituent pourtant un lexique vital à toute l'humanité. Les gros mots, véhiculés par une tradition orale très vivace, expriment peu ou prou l'émotion verbale et recèlent une grande utilité, dévoiler une situation discursive, marquée par une grande tension. Jurer *libère*, ainsi, d'une douleur ou d'un état de stress.

De plus, la *jurologie* instaure un écart avec les conventions lexicologiques, sémantiques et sémiotiques ; les politiciens⁴ sont, par exemple, loin de faire exception et en usent depuis la Rome Antique. Ce lexique sulfureux a un pouvoir déstabilisant. En réaction à une situation incongrue, anormale ou

inhabituelle, il sert à exprimer une agressivité verbo-langagière, physique ou symbolique tout en dissimulant une grande part d'humour.

2. Violence symbolique et *coercition* physique

Le recours à la violence symbolique, souvent constitutive du paradigme anthropologique politique, est supposé s'opposer à la *coercition* physique (Huston, 1980) dans le sens où elle constitue une pression dont l'agent n'a pas de conscience. Il s'agit ici, d'un mécanisme fondamental de la reproduction de la *domination* dans l'espace politique.

2.1. *Les instruments lexicaux-syntaxiques politiques du pathos négatif*

Notons que la stratégie de la (dé)construction de l'*Autre* (qu'il soit ennemi ou non), si systématique dans le DP, s'accompagne nécessairement d'emplois lexicaux particuliers, destinés, le plus souvent, à (dis)qualifier l'adversaire, à provoquer le dédain voire la *haine*. Sur la base d'un corpus⁵ réuni et traité, ici globalement, il est possible d'en distinguer deux groupes principaux, selon leurs poids dans le discours : le premier comporte des mots intrinsèquement dépréciatifs et le second tient sa valeur dépréciative de son contexte d'énonciation.

2.1.1. Lexies intrinsèquement dévalorisantes

D'une façon générale, on relève entre autres :

- des substantifs ou des expressions *insultantes individuelles* qui se rapportent à l'activité considérée comme nuisible et malhonnête, telles qu'« *embrouilleur de l'ordre public* », « *traître à la patrie* », « *feignant* », « *espion* », « *spéculant* », « *déserteur* », « *saboteur* », etc.
- des adjectifs, qui sont des *insultants collectifs*, désignant des groupes considérés comme criminels, ou ayant perdu des qualités humaines, c'est le cas de « *bande* », « *cloque* », « *coterie* », « *ramassis* », « *mafia* », « *meute* », etc.
- des adjectifs évoquant des qualités blâmables comme « *réactionnaire* », « *faux* », « *mensonger* », « *meurtrier* », « *sale* », « *pourri* », etc.
- des verbes dénotant les actions répréhensibles d'autrui, tels « *instiguer* », « *diffamer* », « *exhaler de venin* », « *brader* », « *vendre* », « *mordre* », « *ronger* », etc.

2.1.2. Actualisation contextuelle de lexies dépréciatives

On avance, à l'instar de Balibar (1995) que tout mot, compte tenu de son contexte d'utilisation, peut devenir *péjoratif*. En particulier, cette modification sémantico-pragmatique peut s'opérer au moyen de procédés très variés :

- Juxtaposition d'une lexie neutre avec d'autres à valeurs négatives qui lui transmettent une certaine coloration péjorative. Ainsi, un syntagme composé de mots n'ayant pas de nuances négatives inhérentes, « *des gens idéologiquement étrangers* », pourrait, selon le contexte, acquérir une nuance péjorative au contact d'une énumération de termes négatifs : « *des débrouillards, des carriéristes, des opportunistes non-idéalistes et des adversaires masqués* » dans le fragment du discours de De Gaulle (28/09/1966) : « *Notre parti renforce son autorité en se purifiant des gens idéologiquement étrangers, des débrouillards, des carriéristes, des opportunistes non-idéalistes [...] et des adversaires masqués* ».
- Antonymie d'un mot dont la valeur négative résulte du contraste avec un terme *contextuel* ayant une valeur positive. Dans son discours du 04 mars 2010, Marine Le Pen oppose, ainsi, le terme « *fossoyeur* » au terme positif « *médiateur* », « *anomie* » à « *redonner un sens* » : « *Lorsque l'État actuel ne joue pas directement le rôle de fossoyeur de l'identité nationale, il se borne à un rôle de médiateur laissant aux événements et aux minorités prosélytes le soin de décider de l'avenir* ». Ce procédé *rabaisse* la valeur du premier mot, surtout avec la présence du complément déterminatif « *laissant aux événements et aux minorités prosélytes le soin de décider de l'avenir* » qui renforce sa valeur sémantique.
- *Péjoration* d'un mot par des contextes négatifs fréquents. C'est, notamment, le cas du mot « *capitaliste* » dans le discours communiste en général. Utilisé par la propagande politique, il perd son sens dénotatif de « *celui qui possède les moyens de production et en contrôle l'emploi* » (selon la définition du TLF), pour prendre inévitablement la valeur connotative de « *celui qui, possédant les moyens de production et en contrôlant l'emploi, exploite la classe ouvrière* ».

Ci-après un exemple de ce procédé très fréquemment employé, provenant d'un discours de Marine Le Pen (31 mars 2007) :

- (1) La loi Waldeck-Rousseau par sa vision purement juridique du problème va fournir toute la matière à des constructions paritaires et séparées dirigeants-salariés ou *capitalistes-travailleurs*. On a pu justement dire que cette loi croyant favoriser la paix sociale a porté en son sein, le germe et le principe des conflits sociaux pour des décennies.

2.1.3. Mots grossiers et choquants

Notons aussi la prédilection portée par le DP à des mots grossiers, choquants, exagérés « *vermine* », « *parasites* » qui, en apparaissant de façon ré-

currente, augmentent encore leur valeur négative. Un exemple évocateur de cette technique est constitué par l'extrait d'un discours de Marine le Pen qui, pour critiquer ses rivaux politiques, s'écrie : « *Quand les autres se chamaillent à coup d'insultes dignes d'une cour de récréation, « pauvres cons » contre « sales mecs », j'avance, je trace mon sillon, je vais à la rencontre de ceux que tout en haut on a oubliés, innombrables »* (Le Pen : 2012).

Sans condamner directement ses adversaires de « *cons* », de « *sales* », la Présidente du Front National vise, par son attaque fulgurante, l'apport informatif d'un effet discursif négatif, lequel résume la haine et le mépris à l'encontre de l'ennemi ainsi désigné. Basée sur le choix de termes injurieux particulièrement *disqualifiants*, ce lexique instaure une communication *pathémique* qui fait partager à l'auditoire l'émotion de l'orateur.

Entendue comme proférée par des politiciens et/ou dans une enceinte réputée politique, *l'insulte politique* se fait monnaie courante. Le même processus de pacification de la vie politique, qui conduisait à remplacer la violence physique par une violence verbale, amène aujourd'hui à disqualifier cette dernière. Prononcée, en face à face et en public, l'insulte fait l'objet de suites pénales, sans que le contexte politique de son énonciation constitue en quoi que ce soit une excuse. Mais, la scène politique, *comme les vestiaires des stades ou les cours de récréation*, constitue un lieu propice à la pratique de l'insulte - ce dont témoigne le corpus que nous avons adopté.

Dans un autre type de contexte, celui du débat politique médiatisé entre deux concurrents, on peut arguer que l'emploi, non seulement récurrent, mais martelé des appellatifs⁶ « *madame* » (à la fois interpellatif et interruptif) comme dans le débat du 2 mai 2007 entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, contribue à rappeler constamment aux auditeurs le genre de l'adversaire et, ainsi, à le problématiser *de facto* dans le débat. C'est ce que nous avons appelé « *l'attaque courtoise* » (Fracchiolla, 2008). On dénombre, en effet, 115 occurrences de « *madame* » prononcées par Nicolas Sarkozy contre seulement 7 « *monsieur* » prononcés par Ségolène Royal. Cette extrême déférence permet, en effet, au candidat masculin de demeurer dans un cadre de politesse et de courtoisie où coexistent un registre d'une extrême politesse comme « *pardon* », « *excusez-moi* » avec, au contraire, des actes de langage tout à fait offensifs sur fond de badinage courtois. Cette technique plus ou moins calculée a, dans tous les cas, comme effet le rappel constant qu'elle est une femme et lui un homme, ce qui vaut, à ce moment-là, et, dans cette énonciation particulière, rappel constant d'une *faiblesse*. Ces résultats montrent que les expressions violentes sont récurrentes et peuvent être utilisées de façon uniforme. En outre, fortement dépendant du contexte de production, ce processus langagier peut générer de nombreux malentendus au sein de différentes situations discursives.

2.2. *La violence discursive : transgression affirmée en guise de souffrance, de haine et de fragilité identitaire*

L'analyse lexicale des *gros mots* s'appuie largement sur leur étymologie pour en relever, ensuite, les traits sémantiques discrets. *L'injure* serait, dans ce sens, conçue comme une modalité de la structure profonde que constitue la relation transitive de sujet (parlant ou écrivant) à objet (co-interpétant). L'objet affecte (positivement ou négativement) le sujet de la perception, crée en lui une émotion qu'il est conduit à prolonger, à modifier ou à supprimer. On peut relever trois types d'affects négatifs : la haine, le mépris et l'ennui, qui conduisent le sujet au rejet, au rabaissement ou à la mise à distance de l'objet.

Les gros mots peuvent être classés, de ce point de vue, sous la bannière de trois isotopies : le sexe, la défécation et la pourriture, qui sont les archétypes d'un système de la *non-valeur*, de la négation de toute valeur. Cela ouvre le champ à une interprétation psychosociale du vocabulaire grossier, qui serait l'expression d'une « *volonté de puissance inefficace et insatisfaite* », voire « *l'expression d'une insécurité, d'une angoisse, d'un sentiment d'infériorité* » (Demarchelier, *op.cit.*).

Mais, d'un point de vue *politologique*, nous considérons que l'insulte peut être politique hors de tout contexte politique, voire qu'elle l'est toujours, en quelque sorte par nature. Le constat est concrétisé en partant du fait que « *l'insulte est par essence une haine raciale* » (*Idem* : 5-6). Nous dirons, quant à nous, qu'elle est toujours *politisante*, au sens où le locuteur fait usage d'un clivage dessinant deux camps opposés, celui dans lequel il *s'autopositionne* et celui dans lequel il classe le destinataire de l'insulte, censé soit appartenir à cette catégorie stigmatisée, soit ressembler à ceux qui la peuplent.

À l'aide d'exemples concrets de dégradation de rapports inter-politiciens⁷, nous postulons que « *le recours à la violence verbale* » serait une « *réponse à une difficulté à verbaliser les émotions* », ainsi qu'une « *réponse à un déficit de langage intérieur* ». L'incapacité, pour les politiciens, de nommer ce qu'ils ressentent pourrait expliquer, à un certains égards, leur recours à la violence physique. Et leur violence verbale s'exprime par un vocabulaire concret, faible, émotif et non logique, qui les met à distance et les protège.

2.3. *L'agression verbale politique entre incivilité et déviance*

Revenons donc à ce que certains discoursivistes (plus particulièrement Laurence Rosier) disent de cette pratique en la rapprochant fort justement du discours raciste. Pour eux, en effet, tout langage de transgression est fondé sur une « *représentation stéréotypique* » et révèle la manière dont on « *pense la différence* ». Elle « *est souvent, presque toujours, le vecteur de la discrimination,*

du racisme, du sexisme », fonctionnant comme une « prédication par une enclosure classifiante ». (Rosier, 2006 : 17)

Toute lexie construite sur le modèle [*espèce de + nom de catégorie*] est, de ce point de vue, particulièrement éclairante – que la catégorie instrumentalisée par l'insultant soit animalière, végétale, sexuelle, physique ou d'une autre sorte. L'agression verbale constitue, en fait, une représentation stéréotypée et stigmatisante de cette catégorie en identifiant l'agressé à l'un de ses éléments, et, par là-même, lui assigne des traits identitaires qui sont réputés être les caractéristiques du groupe désigné.

Tout particulièrement, l'*insulte* fonctionne toujours plus ou moins comme une *métonymie*, ou comme une *antonomase* – ce qui selon notre perspective, revient à peu près au même. En somme, « l'*insulte* classe l'*insulté* par *stigmatisation* ». Mais, ce faisant, « l'*insultant* s'*engage* », se classe lui-même – en opposition, bien sûr !

De concert avec Lagorgette (2008), on admettra que toute parole offensive est perçue à la fois comme un *acte d'agression* et comme un *prédicat de contestation* qui porte sur l'essence du destinataire.

Il nous semble *a priori* difficile de dissocier les noms et l'essence. En attaquant l'homme verbalement sous la forme de termes d'adresse axiologiquement négatifs, on prédique, en effet, ses propriétés, et si l'on parvient à convaincre l'auditoire, il y a fort à parier que cette nouvelle prédication métonymique deviendra l'étiquette sous laquelle se feront par la suite tous les actes illocutoires, notamment ceux d'appel.

Il ressort que, dans le terrain politique, toute parole déviante ou outragante apparaît comme une tentative stratégique de redéfinition politique de l'*être*.

3. Logiques de position et stratégies discursives

On tâchera de montrer que les politiciens se voient attribuer des rôles pluriels : ils sont présentés tantôt en position de candidats, puis en celle d'accusateurs voire de juges, grâce à la mise en place de diverses stratégies discursives déstabilisatrices (répétition, accusation culpabilisation, etc.). Celles-ci requièrent d'être passées au crible fin, d'un point de vue linguistique, en tenant compte du contexte de la campagne présidentielle de production des énoncés.

3.1. L'argot du corps entre la morale et le stratège

Il nous paraît intéressant d'insister, à juste titre, sur le fait qu'un mot, classé en langue comme *grossier*, peut être utilisé d'une manière non insultante

(hypocoristique ou spirituelle, par exemple), et, qu'à l'inverse, un mot classé en langue comme non grossier peut avoir un emploi insultant – par exemple dans le cas de ce que des discoursivistes appellent « *l'effet Arletty* »⁸, en référence à un célèbre quiproquo autour du mot *atmosphère*.

L'énoncé argotique, dans un contexte politique acquiert souvent une valeur dialogique (référence est faite à Mikhaïl Bakhtine), il est produit dans l'interaction et y est considéré comme insultant. Il s'ensuit que « *l'insulte n'est pas un mot de la langue, mais un mot du discours* ». Dès lors, le même mot a ou n'a pas de portée insultante ou stigmatisante selon le lieu et les conditions de son émission et de sa diffusion, et son sens ne sera pas nécessairement le même pour celui qui l'emploie, pour celui auquel il est destiné et pour un éventuel *tiers-écoutant* : « *On peut rire de tout, mais pas avec tout le monde* », dit-on. L'expression « *mettre les rieurs de son côté* » prend, ainsi, tout son sens : il s'agit d'insulter la cible par un discours qui ne sera pas perçu par le public comme dévalorisant, mais seulement comme comique et argotique. Et pour nous, cette expression montre bien en quoi la stratégie de l'insulte possède les propriétés de toute stratégie *politisante* : réduire le camp de l'adversaire et accroître le sien, par un choix judicieux d'un clivage et une certaine présentation maîtrisée de celui-ci.

Le champ politique demeure l'un des lieux les plus propices à différentes formes de polémiques, de paroles violentes et d'argumentations au service de positionnement idéologiques et surtout stratégiques. Il serait, à cet effet, l'espace par excellence de mobilisation de stratégies discursives à fonctions de manipulation, de déstabilisation, voire de détournement.

3.2. *Les fonctions du « gros mot »*

Dans son introduction théorique, Nancy Huston associe l'injure à la fonction « *impressive* » du schéma de la communication de Bühler⁹. Nous nous sommes inspirés de cette étude linguistique, pour avancer les fonctions que pourraient cumuler les gros mots. On note, en amont, la *nomination injuste*, ce qui constitue une offense dans la mesure où on attribue à quelqu'un un autre nom que le sien. Nous prévoyons, aussi, à l'instar de l'auteure, une catégorie dite *nomination littérale* consistant à désigner un trait spécifique de l'adversaire (nègre, juif, pédé, etc.). Les autres catégories sont *l'injure anti-phrastique*, *l'injure métaphysique* et *l'injure métonymique*.

Le processus général de politisation, entendu comme une mise en scène de deux camps opposés de part et d'autre d'un clivage à portée cognitive, est susceptible d'expliquer les situations conflictuelles les plus variées, par l'élargissement de la conflictualité. Traiter quelqu'un de « *pédé* », par exemple, c'est bien considérer que l'opposition entre hétérosexuels et ho-

mosexuels permet de rendre compte de conjonctures conflictuelles multiples – dans la pratique littéraire, sportive ou automobile, voire dans la vie politique. Que l’adversaire soit effectivement considéré comme homosexuel n’a dès lors qu’un intérêt secondaire : il est classé parmi les « *pédés* », ce qui est censé permettre, tout à la fois, d’expliquer, voire d’anticiper son *comportement* et de rattacher l’incident ou le conflit présent à toutes une série d’*incidents* ou de conflits passés, présents et à venir, ici et ailleurs, présentés comme actualisant la même logique conflictuelle.

Il arrive même que l’insultant soit l’humilié quand l’insulté ne se laisse pas humilier. Dans ce cadre, la violence verbale peut être *cathartique* pour le locuteur et devient, par conséquent, le lieu d’un mécanisme de *décharge*, conduisant à diminuer la pression émotionnelle. Ce résultat nous amène à proposer l’idée que « *toute activité structurée, verbale ou non verbale, a le pouvoir de réduire le niveau émotionnel et de maintenir une distance avec l’objet* ». Du fait que les rapports entre politiciens sont entachés « *d’une coloration affective et émotionnelle négative* », l’aptitude à pouvoir verbaliser les émotions serait « *peut-être une clé de régulation des comportements* ». Ajoutons que c’est le manque de mots pour exprimer l’émotion qui conduit à une réponse violente dès lors que la situation devient frustrante.

Au-delà de la vulgarité, l’utilisation de ce *lexique sulfureux* s’avère nécessaire : il revêt une fonction d’*antidote*, comme un remède à l’agressivité et un exutoire à la colère.

Salvatrice et choquante, la gamme des gros mots, construite sur les plus grands tabous sexuels et naturels de nos sociétés, véhicule outre des valeurs descriptives, des instructions prescriptives.

3.3. Le « *gros mot* », un acte de langage

On se propose d’approfondir, dans ce qui suit, des questions laissées en suspens dans *l’effet injure*. Le but n’est plus, ici, d’étudier le langage d’agression en tant que tel, mais l’acte de langage qui en est à l’origine, son contexte d’énonciation.

Si *insultare*, en latin, signifiait « sauter dessus », *insulter* rend bien toujours compte d’une agression verbale, à côté d’autres formes d’injures et d’outrages : certains gestes, certaines mimiques, certaines attitudes, un certain silence ou une indifférence méprisante. Le caractère « *performatif* » (selon la terminologie de John Austin) de l’insulte, « *forme typiquement linguistique des mots grossiers* », est, en effet, établi par le seul fait qu’elle est prononcée, elle provoque, blesse et, parfois, tue. Désignation de l’interlocuteur par le locuteur, l’agression discursive peut être analysée, d’un point de vue pragmatique, comme un *appellatif en termes d’adresse*. Pour insulter,

L'insultant peut user du lexique existant, mais aussi faire œuvre de *néologie* : on tient à rappeler que le Président d'un parti politique français traita naguère de « *fédérastes* » les partisans d'une « Europe fédérale », après avoir, plusieurs années auparavant, qualifié de « *sidaïques* » les malades du sida. On pourrait aussi renvoyer à la fabrication proluxe de mots-valises par les acteurs politiques.

Toute montée en tension se caractérise, aussi, par des actes de langage analysables d'un point de vue linguistique. En ce sens, nous nous sommes intéressés à des figures comme le malentendu, la menace, le harcèlement ou l'insulte. Nous voudrions, ici, exposer l'exemple de l'insulte, comme acte pragmatique de dernier recours à la violence verbale (Larguèche, 1983). L'insulte ne peut exister qu'en situation interactionnelle *praxématique*, et non pas seulement en langue. « *Merde* », quelle que soit la forme de « *transgression langagière* », peut être à la fois mot grossier, juron et insulte, (Huston, 2002). Le gros mot jouera, en langue, sur la *fonction référentielle* du langage, fera référence donc à l'objet désigné « la merde ». Le juron, quant à lui, endosse une fonction expressive et sert le locuteur, pour ponctuer son discours, façon d'être dans l'emphase « *merde !* ». Au rebours, la transgression sera d'ordre scatologique, sexuel « *Putain !* » ou sacré « *Nom de Dieu !* ». L'insulte seule vise, en fait, l'interlocuteur dans une *fonction impressive*, « *je te dis merde* » ou même « *tu es une merde* », « *espèce de merde* »¹⁰.

Il découle de ce qui précède que la perspective pragmatique consiste à distinguer les différents contextes d'énonciation des mots grossiers qui sera référentiel si l'interlocuteur est absent de la situation de communication et occupe la position d'un « il », *interpellatif* si le destinataire « tu » et l'injurié ne font qu'un ; quant au juron, sa particularité est de n'être adressé à personne, qu'il y ait témoin ou non ; il vise aussi l'analyse de l'écart entre l'effet visé et l'effet obtenu. L'injure spécifique est, ce faisant, celle à travers laquelle s'opère une caractérisation de l'injurié : elle porte, en germe, une argumentation à partir de traits observables et dont l'interprétation est *axiologiquement* péjorative. L'injure non spécifique a pour dessein, la *provocation*. En établissant un rapport de force, elle consiste en des expressions codées, perçues en elles-mêmes comme des termes injurieux, et sans rapport apparent et particulier avec la personne visée.

Conclusion

Ainsi, cette analyse a tâché d'appréhender la construction linguistique des violences verbales. Il était question, aussi, de décrire les pratiques langagières, notamment politiques, comme des actes de discours visant à porter

atteinte à l'image publique de l'*Autre* et à provoquer une perte de face, un certain mal-être.

De cette façon, selon les contextes d'énonciation et les enjeux interactionnels, l'usage d'outils d'analyse adaptés et diversifiés permettra au linguiste d'aborder et de décrire la complexité d'un phénomène politico-social qu'est la « violence verbale ».

Reste à signaler que toutes les observations précitées demanderaient à être vérifiées sur un corpus plus large et plus systématique vu que notre étude est structuro-globale.

NOTES

- ¹ On parlera, à juste titre de *l'autocitation*, c'est-à-dire la reprise de paroles ou pensées antérieures du locuteur.
- ² Il s'agit, à cet égard, de l'absence de *bien-pensance* langagière.
- ³ L'injure s'adresse à quelqu'un pour le *déprécier*, voire pour le faire réagir ; le juron est une forme stéréotypée d'invective qui exprime l'indignation et l'hostilité de celui qui la profère sur le mode de la décharge verbale. C'est, avant tout, une affirmation de soi qui motive l'individu contemporain privilégiant les affects, comme l'amour-propre et l'arrogance, sur la raison.
- ⁴ G. Guilleron (2007) estime qu'ils sont « *un flagrant-délit d'humanité* ».
- ⁵ *Base de données des discours politiques* - J. VERONIS, URL : < <http://www.veronis.fr/discours>>.
- ⁶ Elle peut prendre différentes formes linguistiques. Ces termes d'adresse correspondent à l'ensemble des expressions dont dispose le locuteur pour désigner son ou ses allocutaires (André-Larochebouvy, 1994) qu'il s'agisse d'un titre, d'un nom de métier, d'un terme de parenté, d'un patronyme, d'un prénom, d'un terme affectif / dépréciatif, d'un déictique (l'emploi des pronoms reflétant la proximité / distance entre locuteurs (Kerbrat-Orecchioni, 1992), de petits mots du discours (interjection, apostrophe, etc.), mais, aussi, de tous les éléments qui sont d'ordre mimo-gestuel.
- ⁷ Nous renvoyant, ici, à une panoplie de lexies puisées dans la base de données de Véronis.
- ⁸ Nous renvoyons plus particulièrement à S. Fischer, (2004). « L'insulte : la parole et le geste ».
- ⁹ Ce qui correspondrait à la fonction conative de Jakobson, qui vise le destinataire.
- ¹⁰ Ces expressions se trouvent très prolifiques dans les allocutions de Marine le Pen : « Mépris des immigrés aussi, parqués dans les *culs de sac* de l'immigration que sont les cités, traités tantôt comme des victimes, tantôt comme des criminels, selon les besoins de politiques qui les voient toujours comme des *primitifs* et qui les manipulent à coup de sobriquets grotesques : *beurs, potes*, encadrés par des "associés" aux noms tout aussi suspects que "ni pute ni soumise"... ». *Discours du Bourget* (12/11/2006).

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages consultés

- ARMENGAUD, F. (1998). *La pragmatique*. Paris : P.U.F.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi, boucles réflexives et non coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- AZOULAY, V. & P. BOUCHERON (2009). *Le mot qui tue. Une histoire des violences intellectuelles de l'Antiquité à nos jours*. Paris : Champ Vallon.
- BUTLER, J. (2004). *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*. Paris : Éditions Amsterdam.
- DESMONS, E. & M.-A. PAVEAU (2008). *Outrages, insultes, blasphèmes et injures : violences du langage et polices du discours*. Paris : L'Harmattan.
- DIDIER, G. & J. POLLOCK (2006). *Invectives. Quand le corps reprend la parole*. Presses Universitaires de Perpignan.
- GUIRAUD, P. (1975). *Les gros mots*. Paris : PUF, Coll. « Que sais-je ? », n° 1597.
- HUSTON, N. (1980). *Dire et interdire. Eléments de jurologie*. Paris : Payot.
- ROBERT, E. (1979). *Dictionnaire des injures de la langue française (Les 9300 gros mots)*. Paris : Tchou.
- ROUAYRENC, C. (1998). *Les Gros Mots*, 3^e éd. corrigée. Paris : PUF, Coll. « Que sais-je ? ».

2. Articles consultés

- AUGER, N., V. FILLLOL, J. JUAN LOPEZ & C. MOÏSE (2003), « La violence verbale : enjeux, méthodes, éthique ». In : V. CASTELLOTTI & D. de ROBIL-LARD (éds.), *France, pays de contacts de langues*. Actes du colloque de Tours, 9 et 10 novembre 2000, *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, n° 29, volume II, Louvain-La-Neuve, 131-150.
- BALIBAR, E. (1995). « La violence des intellectuels ». *Lignes*, 25, 9-22.
- DESMARCHELIER, D. (2003). « Les mots de la violence, la violence des mots dans le discours politique français contemporain ».
- DÉTRIE, C. (2008). « *Cousin de crapaud ! Fils de bœuf !...* De quelques stratégies apostrophiques en discours institutionnel ». In : C. MOÏSE, N. AUGER, B. FRACCHIOLLA, & C. SCHULTZ-ROMAIN (dir.), *De l'impolitesse à la violence verbale*. Tome 1 : Espaces Politiques et médiatiques, Paris : L'Harmattan, 19-44.
- FISCHER, S. (2004). « L'insulte : la parole et le geste ». *Langue Française*, 144, 49-58.
- KARA, M. (2008). « Parlures argotiques, insultes ». In : C. MOÏSE, N. AUGER, B. FRACCHIOLLA & C. SCHULTZ-ROMAIN (dir.), *De l'impolitesse à la violence verbale*. Tome 1 : Espaces Politiques et médiatiques, Paris : L'Harmattan, 183-201.

- LABOV, W. (1972). « Rules for Ritual Insults ». In : SUDNOW, D. (2002), *Studies in Social Interaction*, New-York: the Free Press, 120-170.
- ROSIER, L. (2006). *Petit traité de l'insulte*. Bruxelles : Labor, Coll. « Liberté, j'écris ton nom » ; Réédition en 2009, Bruxelles : Labor/Espace de Libertés.
- LAGORGETTE, D. (2008). « Les insultes par ricochet (*fil de, cocu* et consorts) : de quelques avanies du lexique insultant – quels critères pour l'outrage verbal ? ». In : E. DESMONS et M.-A. PAVEAU (éds.), *Outrages, insultes, blasphèmes et injures : violences du langage et polices du discours*, Paris, L'Harmattan, 7-30.
- LARDELLIER, P. (2003). « Des violences médiatiques ». In : P. LARDELLIER (dir.), *Violences médiatiques*, Paris : L'Harmattan, 17-25.

3. Références électroniques (sitographie)

- Base de données des discours politiques – Jean VERONIS*. URL : <<http://www.veronis.fr/discours>>.
- Base Corpus et langage - UMR 6039 - Université Sophia Antipolis (France)*. URL : <<http://corpus.revues.org/>>.
- Corpus de Textes Linguistiques et Littéraires Fondamentaux*. URL : <<http://www.frantext.fr/>>.
- Logiciel de la langue du bois*. URL : <<http://www.g-langue-de-bois.fr/>>.

